



Mairie de Bordeaux

Bordeaux, le 3 février 2011

Fabien ROBERT
Maire Adjoint de Bordeaux
44, cours Pasteur
Tel : 05 56 91 97 96
Fax : 05 56 91 91 42
Port : 06 20 33 23 74

Monsieur Philippe MADRELLE
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
Esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX

Objet : *Collège Alain Fournier*

N/Réf : FR/SG/2011/54

Monsieur le Président

Les rentrées 2010 et 2011 du collège Alain Fournier sont marquées par l'intégration des sections internationales du collège Cheverus. En tant que Maire Adjoint de la ville de Bordeaux chargé du quartier Saint-Genès, je suis très attentif à ce dossier, notamment en ce qui concerne les conséquences pour les élèves, parents et habitants du quartier.

Cette phase de transition, qui devrait tout de même durer quatre années, ne doit pas se faire au détriment des élèves ou de l'un ou l'autre des établissements. J'aimerais évoquer quelques aspects importants, comme on pu le faire par courrier les représentants des parents d'élèves, le 29 novembre dernier, et vous poser plusieurs questions.

A terme, le collège Alain Fournier devrait voir son effectif passer de 600 à 900 élèves. La cantine, le CDI ainsi que divers équipements ne sont pas configurés pour accueillir autant d'élèves, même provisoirement. Pourriez-vous m'expliquer les moyens supplémentaires, techniques et financiers, que vous comptez déployer pour permettre à chaque élève de trouver sa place ?

J'attire particulièrement votre attention sur la pratique du sport. Les équipements internes au collège sont saturés alors même que tous les élèves venus du collège Cheverus ne sont pas encore arrivés dans l'établissement. Les structures municipales les plus proches sont, elles aussi, totalement occupées (je suis naturellement à votre disposition pour étudier ensemble si des aménagements sont possibles). Comment allez-vous procéder pour que cette discipline importante pour l'épanouissement des collégiens puisse être assurée dans de bonnes conditions ?

Je me permets de vous suggérer d'étudier la possibilité d'aménager en terrains de sport provisoires la parcelle toute proche dont vous disposez au 114 de la rue Saint-Genès.

*Toute correspondance
doit être adressée à*

Mairie de Bordeaux
Hôtel de ville
place Pey-Berland
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 10 20 30
www.bordeaux.fr

Enfin, concernant la sécurité immédiate des abords du collège Alain Fournier, notamment côté rue Saint-Genès, je vous informe que je réunirai prochainement les services de la CUB, de la ville, l'équipe de direction et les représentants de parents d'élèves pour anticiper le futur effectif et m'assurer que toutes les conditions de sécurité sont remplies.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line and a circular flourish.

Respectueusement.

Fabien ROBERT

Maire Adjoint de Bordeaux

Conseiller à la Communauté Urbaine de Bordeaux